



1010 du 12 juillet 2026

Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour déposer une demande de subvention au titre du Fonds social européen Plus (FSE+) - Programme national FSE+ « Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences » - Priorité 1 - Objectif spécifique H « Favoriser l'inclusion active »

Date de la convocation :
Le jeudi 03 juillet 2026

Date d'affichage :
23/07/2026

Nombres de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 25

Représentés : 5

Absents : 3

Votants : 25

POUR : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture de
Mayotte

L'an deux mille vingt et six, le 12 juillet, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la salle de délibérations, après convocation, du 03 juillet, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de M. ISSILAMOU Hamada, Maire.

Étaient présents : M. ISSILAMOU Hamada, Mme ABDALLAH Rahadati, M. ALI MINIHADJI Salimou, M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou, Mme MLOI Siti Ladhati, Mme ALI TAMOU Fatima, M. MROIVILI Saifilahi, Mme NAKIDI Mounafati, M. ABDOU Mouayad, Mme ALI Fatima, M. ALI Abdillah, M. MPELEKE Wilidane, Mme PLACI Polette, M. BACAR Fahardin, Mme IBRAHIM-IDJABOU Fatima, M. SAID Anli, Mme ABDOU COLO Nassuhati, M. MOHAMED M'ZE, M. EL DINI MADI Rifain, Mme HASSANI Kalathoumi, M. MIKIDADI Madihali, Mme BACAR Inchaty SOILIH, M. ABDALLAH Antoine, Mme CHEIK-AHMED Malika Saiendat, M. MADI SOUMAILA Soula,

Étaient représentés : Mme BACO MADI Hadidja donne pouvoir à M. ABDOU Mouayad, Mme SALIM Zaïhati donne pouvoir à Mme ALI TAMOU Fatima, M. ABDOU Saïd donne pouvoir à Mme CHEIK-AHMED Malika Saiendat, M. Issa MAHAMOUDOU donne pouvoir à M. MIKIDADI Madihali, Mme SALIM Anziza donne pouvoir à M. ABDALLAH Antoine,

Étaient absents : M. AHAMADA Bacar M'bayé, Mme SAID MLARAH Nouriati, Mme ALI Fatima ADAM

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, **M. MIKIDADI Madihali**, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Fonds social européen Plus (FSE+) constitue le principal instrument financier de l'Union européenne en faveur de l'emploi, de l'inclusion sociale et de la lutte contre les exclusions.

Dans ce cadre, le GIP L'Europe à Mayotte a lancé un appel à projets au titre du Programme national FSE+ 2021-2027 - Priorité 1 - Objectif spécifique H « Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier des publics les plus éloignés de l'emploi ».

Cet appel à projets vise notamment à soutenir les actions favorisantes :

- L'accompagnement renforcé vers l'emploi ;
- La levée des freins sociaux et professionnels ;
- L'inclusion sociale des personnes les plus vulnérables ;
- Le développement des parcours d'insertion et d'accès durable à l'emploi.

Au regard des besoins identifiés sur le territoire communal et des actions conduites par la Commune de Tsingoni en faveur des personnes durablement privée d'emploi, notamment dans le cadre du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), il est proposé que la collectivité dépose un dossier de candidature dans le cadre de cet appel à projets.

Le projet porté par la commune vise à renforcer le dispositif TZCLD via la mise en place de parcours d'insertion contractualisé avec le public cible (demandeur d'emploi de longue durée, les allocataires des minimas sociaux, les personnes en situation de handicap et à la marge, les personnes durablement privées d'emploi et située dans le halo du chômage) :

- Contribuer à la lever des freins périphérique d'accès à l'emploi
- Proposer 3 Périodes de Mise en Situation Professionnelles (PMSP)
- Indemniser les PMSP pour couvrir les frais liés engendrés (déplacement, garde d'enfant, restauration, etc.)

Le plan de financement prévisionnel est arrêté comme suit :

Financier	Montant	%
Fonds social européen Plus (FSE+)	300 000,00 €	85 %
Commune de Tsingoni (autofinancement)	52 941,18 €	15 %
Coût total prévisionnel de l'opération	352 941,18 €	100 %

Le Conseil municipal, oui à l'exposé du Maire, décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet présenté par la Commune de Tsingoni dans le cadre de l'appel à projets FSE+ - Priorité 1 - Objectif spécifique H ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 300 000 € auprès du Fonds social européen Plus.

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Municipal ont signé sur le registre des délibérations.

Fait à Tsingoni, le 17/07/2026

Le Maire

M. ISSILAMOU Hamada

Le Maire